les syndicats disent NON à Ecopop le 30 novembre

L'initiative d'Ecopop intitulée « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » **prétend** protéger l'environnement en limitant le solde migratoire en Suisse à 0,2 % de la population permanente, alors qu'aujourd'hui ce solde est d'environ 0,9 %, soit quelque 80'000 personnes.

Or, sans **proposer** des réelles solutions aux enjeux environnementaux, l'initiative fait une fois de plus des migrants les boucs émissaires des problèmes dont le patronat et les autorités suisses sont en grande partie responsables.

Des migrants continueront à affluer vers la Suisse, malgré une politique migratoire plus restrictive.

Par contre, si l'initiative Ecopop est acceptée, ces migrants auront moins de droits. Au bénéfice d'autorisations de séjour précaires ou sans statut légal, ces travailleurs seront **à la merci d'employeurs** qui pourront les exploiter et en profiter pour mettre sous pression l'emploi et les salaires de tous.

Parce qu'on ne renforce pas les droits des travailleurs en les divisant, **parce que tous les travailleurs doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits**, les syndicats défendent le principe de libre circulation des personnes, exigent plus de droits pour les travailleurs et appellent à **voter NON à l'initiative Ecopop.**

Conscients que le droit suisse du travail offre une protection très limitée pour les travailleurs, et que les quelques mesures d'accompagnement régulant le marché du travail risquent de sauter, **les syndicats ne peuvent que rejeter cette initiative** qui met en danger les conditions de travail de l'ensemble de la population.

Ecopop crée des travailleurs précaires

De tous temps, les économies développées ont attiré les travailleur-se-s des régions en crise. Les politiques migratoires restrictives n'y ont jamais rien changé. **La Suisse n'est pas une exception.** Depuis les années 50, le besoin en main d'œuvre immigrée a oscillé entre 20 % et 25% de la population active.

Avec l'instauration de l'initiative Ecopop, une limite précise sera posée pour la population résidente. Toutefois, les employeurs pourront tout à leur guise **contourner les contraintes** bureaucratiques de l'initiative et même les utiliser contre les travailleurs.

Si l'initiative Ecopop devait être acceptée, ce sont des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui se retrouveraient dans une précarité énorme.

Les syndicats refusent de cautionner cette machine à créer des travailleurs précaires et continueront à **se battre** pour les droits des migrants.

Une fois les contingents prévus épuisés, les employeurs se tourneront vers une main d'œuvre considérée comme non-résidente : les frontaliers, les titulaires d'un permis de courte durée et les sans-papiers.

Comme les saisonniers d'autrefois ou les travailleurs détachés d'aujourd'hui, les bénéficiaires de permis de courte durée n'auraient pas le droit au regroupement familial et l'accès aux droits sociaux leur serait limité. Le permis de séjour étant lié à leur contrat de travail, ils se retrouveraient en position de faiblesse vis-à-vis d'employeurs peu scrupuleux.

Ceux qui n'auront pas obtenu d'autorisation de travail ne rentreront pas forcément chez eux, restant en Suisse **sans statut légal,** dans une position encore plus précaire.

Ecopop précarise les conditions de travail et menace les salaires

La division des travailleurs accentuée par l'initiative Ecopop ferait le bonheur des patrons sans scrupules.

Ils pourraient alors exploiter les travailleurs précaires à merci et en **profiter** pour mettre sous pression les salaires et les conditions de travail de tous.

Mettant en concurrence les différentes catégories de travailleurs (résidents / non-résidents, différents statuts de non-résidents, non-résidents / sans-papiers), les employeurs **réduiraient** significativement leur capacité à se défendre.

Les syndicats ne peuvent qu'appeler à **rejeter fermement** cette initiative qui deviendrait un puissant levier de précarisation de tous les travailleurs.

Ecopop abolit la libre circulation des personnes et menace les mesures d'accompagnement

Si l'application de l'initiative UDC risque de déclencher la dénonciation de l'Accord sur la libre circulation des personnes par l'Union Européenne, l'initiative Ecopop va plus loin, puisque qu'elle est complètement **incompatible** avec ce principe.

Les syndicats se sont battus dans les années 90 pour en finir avec le système discriminant des contingents. Ce système précarisait fortement les travailleurs immigrés, notamment par le statut de saisonnier, et **renforçait la division des salariés.**

Avec la fin de la libre circulation des personnes, les mesures d'accompagnement seraient certainement abandonnées, ouvrant la porte au **dumping** salarial et social.

Les syndicats se prononcent

- pour le rejet de l'initiative Ecopop ;
- pour la défense et le maintien de la libre circulation des personnes ;
- le renforcement des mesures d'accompagnement et contre tout recul en matière de droits des salariés.

cgas
Les syndicats de Genève

APC - Association du personnel de la Confédération; ASEB - Association suisse des employés de banque; AvenirSocial - Association suisse des professionnels de l'action sociale; GaraNto - le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière; H&GU - Hotel & Gastro Union; New Wood - syndicat Bois Neuf / New Wood des Nations Unies; SEC - Société suisse des employés de commerce; SEV - Syndicat du personnel des transports; SEV-TPG - Section SEV du personnel TPG; SIT - Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs; SSM - Syndicat suisse des mass-media Groupe radio TV; SSP-VPOD - Syndicat suisse des services publics; SSPM - Société suisse de pédagogie musicale; SYNA - Syndicat interprofessionnel; Syndicom - Syndicat des médias et de la communication; Transfair; UNIA Le syndicat; USDAM - Union suisse des artistes musiciens

Les patrons ayant remplacé les anciens saisonniers par le recours à des permis de courtes durées ou le détachement de travailleurs d'autres pays, des mesures d'accompagnement ont été progressivement arrachées par les syndicats afin de garantir le respect du principe «un salaire égal pour un travail égal» en Suisse.

Au fil des années, toute une série d'instruments ont été mis en place pour réguler le marché du travail (**ex : salaires minimums obligatoires, renforcement des contrôles des entreprises, durcissement des sanctions contre les employeurs fautifs**).

Dans un marché du travail traditionnellement très libéral, offrant une mauvaise protection des travailleurs (ex : pas de salaire minimum légal), les mesures d'accompagnement ont signifié une réelle avancée en matière de protection des conditions de travail et des salaires.

Ecopop menace les retraites

Le système suisse de retraite est financé par **répartition**. Ce sont les travailleurs actifs qui financent les rentes. La population migrante contribue à 22 % du financement de l'AVS et de l'AI.

La limitation du solde migratoire à 0,2 % risque d'avoir un impact négatif sur l'AVS:

- la pression sur les salarié-e-s actifs serait encore accentuée, ils cotiseront plus pour financer les rentes;
- la pression à la baisse sur les salaires provoquée par l'initiative augmenterait la pression sur les rentes.

Ecopop méprise les femmes et impose une vision néocolonialiste de l'aide au développement

L'initiative veut consacrer 10 % de l'aide au développement de la Suisse au contrôle des naissances dans les pays pauvres. Cette vision **néocolonialiste** de la coopération nie aux habitants des pays du Sud le droit de décider eux-mêmes de l'orientation de leur vie. Une bonne **coopération** au développement investit dans la formation, l'emploi, la santé, l'amélioration des conditions de vie et le **renforcement** de la position et des droits des femmes dans la société, y compris l'auto-détermination sexuelle, dimensions essentielles méprisées par Ecopop.

manifestation
nationale contre Ecopop

samedi
1er novembre

14:30 place Fédérale Berne

bus gratuits depuis Genève
rendez-vous **11 h 15**
place des XXII Cantons

En lieu et place de vouloir sélectionner l'attribution de l'aide au développement, il s'agit d'interroger les pratiques de **pillage** des ressources naturelles et d'exploitation des travailleurs des pays du Sud par les grandes multinationales dont le siège se trouve en Suisse, que ce soit les sociétés de négoces, les établissements financiers blanchissant l'argent de la corruption, les multinationales de l'agro-alimentaire ou encore les grandes firmes pharmaceutiques et leurs brevets.

NON à Ecopop
le 30 novembre 2014